MAIRIE DE PARIS
Bureau des Cours Municipaux d'Adultes

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES
SOUS-DIRECTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

CERTIFICAT DE COMPETENCES

M. Nicola DE INNOCENTIS,

Domicilié(e) 6 rue de la Villa Flamande 92340 Bourg-la-Reine

a passé avec succès le test organisé à l'issue du cours Français langue étrangère, 90 heures, niveau A2

Cette formation d'une durée de *90 heures*, s'est déroulée du 07/03/2016 au 04/07/2016.

Fait à Paris, le 18/07/2016
Pour La Maire et par délégation,
La chef du bureau
des Cours Municipaux d'Adultes

Bénédicte VAPILLON

« Le traitement automatisé des inscriptions (mail ou papier) a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, il est précisé que toutes les rubriques du questionnaire doivent être remplies obligatoirement et que la personne morale destinataire de ces informations est la Ville de Paris, Direction des Affaires Scolaires, Bureau des Cours Municipaux d'Adultes, 100 rue Réaumur 75002 Paris. Les articles 34 et 35 de cette même loi donnent un accès direct et éventuellement de rectification en adressant une demande écrite auprès de ce bureau ».

CMA Cours Municipaux d'Adultes
MAIRIE DE PARIS